

AHMED HENNI[*]

Régulation et société : du marché centralisé à l'entreprise

Très souvent, l'épuisement d'une science se traduit par le fleurissement de nouveaux mots pour désigner de vieilles idées. Ainsi en est-il de la science économique *ou plutôt de l'économie politique* qui, dans son analyse du fonctionnement de l'activité, substitue le mot régulation à deux vieilles notions : celle, analytique, d'équilibre, celle, pratique, de politique économique.

La régulation, c'est-à-dire les mécanismes régulateurs de l'équilibre, en vient ainsi à être la façon *in* ou *branchée* de désigner la politique économique et l'action des *lois* économiques.

Cependant, au-delà de ces inutiles disputes de mots, il convient de remarquer que si l'on préfère parler de *régulation* chez, notamment, les économistes de veine plus ou moins marxiste, c'est pour habiller certaines vieilles idées de la respectabilité de la gestion. Les économistes, en mal de places dans l'Etat, abandonnent la *lutte des classes*, comme vecteur principal de l'histoire et de la régulation, pour se tourner vers des modèles de gestion moins *out*. L'idée de régulation ne recouvre ni plus ni moins que la soumission des économistes *critiques*, en mal de pouvoir, aux formes néo-classiques de la représentation économique, sans pour autant pouvoir en maîtriser ou en accepter le fond. Pour ne pas se disqualifier comme économistes, en ne faisant que de la politique, ils se donnent une respectabilité administrative en employant des mots plus neutres comme régulation, etc... De tels mots ont une histoire : ils ont commencé à être abondamment utilisés par des économistes français dans les années 1970, afin d'appuyer la stratégie de prise de pouvoir par le bloc des gauches, qui loin de ne faire que de la politique, avait un langage d'administration. La gauche pouvait assurer la régulation d'un système productif fondé sur le rapport salarial traduction new-look de la proposition électoralement effrayante comme : la gauche peut, par une politique révolutionnaire, changer un mode de production capitaliste fondé sur l'exploitation d'une classe par une autre. Les habits neufs convenaient aussi bien à la gauche elle-même, qui ne parlait plus de lutte de classes ou de dictature du prolétariat, qu'à l'immense majorité du peuple, composé non plus d'exploités, mais de salariés insérés, non pas dans un mode capitaliste de production, mais dans un système productif.

Revient-il, à nous Algériens, de suivre des modes de langage apparues pour des raisons précises dans des circonstances historiques et sociales précises ?

Il nous reviendrait plutôt, en maîtrisant l'usage des règles scientifiques apparues ailleurs, de donner notre propre analyse de notre société, en fonction de nos conditions historiques et sociales propres.

1. Régulation par les quantités et régulation par les prix

La politique économique ne peut jamais être l'application aveugle de théorèmes issus de l'analyse économique. S'appuyant sur ces théorèmes, elle doit prendre en compte une foule d'autres choses, autrement dit tenir compte de l'ensemble des pratiques sociales.

L'homme n'est pas un pion sur un échiquier régi par les seules lois que propose l'analyse économique. Le savoir économique n'est qu'une fraction d'un savoir plus large. La pratique économique n'est qu'une des pratiques du corps social.

De telles évidences nous permettent de relativiser l'efficacité sociale de mesures s'appuyant exclusivement sur des théorèmes économiques. Elles remettent en question toute possibilité de régulation sociale s'identifiant à la seule régulation économique. Elles renseignent cependant sur le pouvoir dont veut se doter l'économiste qui affirme que les variables économiques seraient *déterminantes en dernière instance*.

L'homme réel qui s'active en société est un être accomplissant aussi bien des actes économiques que religieux, des actes amoureux qu'esthétiques, etc... Aussi, s'il est légitime que celui qui entreprend une analyse économique puisse faire abstraction des pratiques morales, religieuses, esthétiques, familiales, etc..., et se borner à mettre en lumière des relations entre grandeurs économiques, il est également nécessaire que celui qui préconise une mesure pratique doit tenir compte, non seulement des conséquences économiques mais aussi des conséquences morales, religieuses, politiques, etc... (V. PARETO, *Manuel d'économie politique*, Droz, p. 19.)

Ces propositions, qui ne relèvent que du bon sens, devraient nous conduire en tant qu'économistes à plus de modestie. Or, des mots comme *régulation* montrent que les économistes prétendent être porteurs d'un savoir de gestion sociale, qui, à l'évidence, n'existe pas sur la base du seul savoir économique. Il n'existe que des mesures d'ordre économique. Les économistes rendent compte de tels phénomènes en disant, soit que l'histoire est un cheminement nécessaire indépendant de la volonté des hommes, soit que les sociétés ne sont pas à l'image des modèles théoriques, soit, tout simplement, que toute société vivante développe une foule de pratiques irréductibles à un modèle. Or, qui dit *régulation* suppose deux choses :

- la réduction de la société à un modèle économique
- la connaissance des instruments de régulation.

1.1. Société et modèle économique

La théorie réduit la société à un ensemble de mécanismes économiques appelant à deux types d'action :

- Une action par les quantités
- Une action par les prix et, notamment, les variables de répartition.

L'action par les quantités a été, jusqu'ici, présentée sous forme de planification centralisée impérative et porte sur les flux physiques :

- affectation de moyens de production et de travailleurs,
- production d'une nomenclature précise de biens,
- contingentement des importations,
- partage global du revenu national,
- encadrement du crédit.

Cette planification centralise des quantités physiques, humaines et monétaires et en assure l'équilibre. C'est un marché centralisé. Elle part d'un partage du revenu (Y) en fonds d'investissement (I)**[**]** et fonds de consommation (C). Ce partage détermine les quantités de machines à produire ou à importer et les quantités de biens de consommation à offrir sur le marché. Il détermine également le partage du revenu national en épargne (S) et salaires ($W.L$), ainsi que la quantité de travail (L) à mettre en oeuvre au taux de salaire W . De là, la masse du crédit et sa répartition en découlent en fonction des objectifs de production retenus. Suit la masse monétaire.

En d'autres termes, partant du revenu national Y , on définit un taux d'accumulation I/Y qui donne un taux d'exploitation $I/W.L$, le reste suivant logiquement. Une fois les quantités prévues et réparties, il convient d'en assurer la circulation dans le cadre d'échanges monétaires. En découle alors un système de prix. C'est le rationnement quantitatif qui détermine les variables de répartition *taux d'intérêt et taux de salaire* et les prix.

Cette pratique maximise I . Elle se heurte aux pratiques sociales des individus pour lesquels I n'est pas point de départ déterminant mais conséquence. Les individus ne se donnent pas I . Ils se donnent les prix décidés par le centre et essaient de maximiser leurs revenus et les quantités qu'ils peuvent obtenir. Ils ont tendance à créer un système parallèle qui transforme I en résultat ex-post et non en donnée ex-ante.

En agissant sur les variables de la répartition et les prix, les individus modifient la répartition des quantités. Cette modification s'accompagne de celle de la répartition des revenus. Il en découle une émission monétaire différente.

La pratique de la thésaurisation biaise l'effectivité monétaire du partage $S-C$, prévu en équivalent de quantités physiques. Le partage prévu épargne - consommation se transformant, il advient une pression monétaire sur le partage $I - C$ qui, prévu en quantités physiques, ne peut se transformer rapidement. D'où des retards et des inadéquations entre le partage monétaire $I - C$ découlant des

pratiques sociales et le partage I - C réalisé en quantités physiques par le Centre. Il apparaît alors des pénuries et des goulots d'étranglement qui renforcent le système parallèle initié par les pratiques individuelles. La déséquation entre le maximum de I prévu par le Centre et les pratiques sociales individuelles provient du fait que ce maximum n'est pas une agrégation des optimums décentralisés. Ce n'est pas un optimum social mais le maximum d'une variable : le taux d'accumulation. Ce taux n'est pas un résultat obtenu ex-post en fonction des pratiques sociales. Il est décidé à priori et attend que les pratiques sociales s'y conforment. Or, ces pratiques ne peuvent s'y conformer que si elles réalisent, en même temps, les optimums individuels. Ces pratiques prennent les prix pour données et I pour résultat. Le Centre prend I pour donnée et les prix pour résultat. Il ne peut y avoir concordance entre les prévisions centrales et le résultat des pratiques sociales. La circulation des quantités ne sert pas à la réalisation d'une convergence entre le plan et la recherche d'optimums décentralisés. Les individus détournent à leur bénéfice la circulation des quantités pour réaliser leur propre optimum. Les exemples pratiques de telles situations sont multiples et on peut en appeler à volonté.

Une marchandise est prévue en quantité q . Des moyens de production précis y sont affectés. Une enveloppe financière les accompagne. Un nombre précis de travailleurs L va s'y consacrer. Un revenu $W.L$ va être distribué. Un prix P de la marchandise est fixé. Un taux d'épargne s en découle. Des moyens monétaires de circulation m sont émis.

Comme la quantité q est, en général, distribuée dans le cadre d'échanges monétaires, il suffit qu'une partie m' des moyens de paiement prévus pour faire circuler d'autres marchandises se reporte sur q pour que le mécanisme se dérègle. Le report de m' sur q , fait que le prix de q change. De ce fait, les salaires prévus ne correspondent plus à l'équilibre. Une modification de la répartition des revenus apparaît. Si m' sert à faire circuler parallèlement q , des revenus non prévus apparaissent. Le reste est facile à deviner. Ce n'est pas l'échange monétaire qui est la cause de ces inadéquations. Ce sont les actions et les stratégies des agents qui, tenant compte des prix, quantités, revenus, procédures, maximisent leur avantage. La chose (la monnaie) est impuissante à faire quoi que ce soit. Ce sont toujours les hommes concrets qui agissent.

Le problème de la régulation par les quantités réside dans l'impossibilité d'agréger les optimums individuels décentralisés dans un optimum centralisé. Pour que la chose soit possible, il faudrait connaître l'ensemble des pratiques et stratégies des acteurs sociaux.

En d'autres termes, la régulation sous forme de marché unique centralisé appelle à une prédestination des quantités. Prédestination des quantités de capital, travail et marchandises. Cette prédestination devrait se concrétiser par le biais d'un système d'indicateurs comptables (quantités). Ceux-ci ne reflètent plus alors les forces sociales en action, mais les équilibres entre des quantités de choses

sur le marché centralisé. Or, comme ce ne sont jamais les choses qui gouvernent les hommes, mais les hommes qui gouvernent, par l'usage de choses, la régulation par les choses, dans le cadre d'un marché unique centralisé, ne peut que se heurter à l'action des hommes.

Il apparaît alors qu'il n'y a pas une régulation par le plan et une régulation par le marché. Le plan n'est qu'un marché centralisé et unique définissant des équilibres entre des quantités ; les équilibres sont fixés au regard de la logique des choses. Produire q de marchandises, nécessite x de machines, y d'électricité, etc... La technique de production devient souveraine. Les ingénieurs passent aux commandes. La définition d'un tel marché centralisé et unique s'appuie donc sur la croyance en la prédestination des actions humaines se conformant au plan établi ex-ante. L'opération revient à fixer la destinée des hommes par le biais d'une circulation de choses.

1.2. Régulation par le marché unique et fixité des techniques de production

Le plan centralisé et impératif se présente donc comme un programme d'équilibre de quantités avec, pour variable déterminante, le taux d'accumulation. Il s'apparente à la démarche classique de recherche de l'équilibre.

La démographie fait qu'une certaine offre de travail apparaît chaque année sur le marché. Cette offre est absorbée dans le cadre d'une technique de production donnée grâce à un taux d'accumulation donné. L'équilibre obtenu permet, simultanément, de définir :

- la quantité d'investissement,
- la quantité de travail,
- le taux de salaire,
- le taux d'exploitation.

Ce premier équilibre obtenu à partir d'un marché centralisé du travail appelle à un deuxième équilibre sur le marché des biens et services. Une fois définis, I , L et W , les quantités C de biens de consommation en découlent, ainsi que les quantités de biens de production. Ces équilibres sur le marché des biens et services permettent de définir les prix des marchandises et le taux d'épargne.

C'est la démarche de l'école classique. Cette construction est dichotomique et la monnaie est reléguée au rang d'unité de compte. Prix et quantités étant fixés a priori sur le marché centralisé unique, il suffit de connaître la vitesse de circulation pour définir l'offre de monnaie.

Ce mode de régulation s'appuie donc sur les équilibres classiques et la théorie quantitative de la monnaie. Ceci exclut comme outils de régulation :

- les techniques de production et le progrès technique,
- les variables de la répartition : taux de salaire et taux d'intérêt.

L'épargne n'est pas, par exemple, définie en relation avec un taux d'intérêt mais comme un résidu de la consommation définie ex-ante. Le taux de salaire est un résultat de l'équation $Y - I/L$. Ce taux n'apparaît pas indépendamment, de telle sorte que, I étant un résidu, ce soit la technique de production qui se modifie pour assurer l'équilibre. Au contraire, la technique de production est donnée. La définition d'un taux de salaire de cette manière ne contraint pas au progrès technique. Celui-ci est programmé centralement. Il n'est pas le résultat de contradictions sociales : *celles-ci ont d'ailleurs, en principe, disparu.*

Pour un pays sous-développé, ne disposant pas d'un dispositif centralisé d'innovation technique et scientifique, la disqualification du taux de salaire comme outil de régulation neutralise l'innovation technique.

La technique ne peut être prise en compte ex-ante que si elle est donnée et, dans ce cas, achetée et importée de l'étranger. La créativité endogène n'est pas stimulée, vu que le taux d'accumulation est garanti par des techniques définies ex-ante, qui sont figées pour toute la durée du plan. Si l'on change de technique au cours de l'exécution du plan, toutes les variables vont s'en trouver modifiées et le plan n'en est plus un. La condition, pour que le plan s'exécute impérativement, est la fixité des techniques de production. Le volume d'emploi prévu changerait si l'innovation technique était permise. Un chômage apparaîtrait. L'équilibre sur le marché du travail exige donc la fixité des combinaisons de facteurs. De plus, il n'est pas besoin de les modifier puisqu'elles assurent, par leur fixité, la réalisation du taux d'accumulation prévu et considéré comme le maximum possible. Ceci montre que le taux d'accumulation prévu ex-ante n'est maximum que dans le cadre de techniques données. Ce maximum n'en est plus un si le changement technique était permis.

Le plan impératif de t^1 à t^{1+n} crée donc un équilibre centralisé, dans le cadre d'un marché unique du travail et des biens et services, en s'appuyant sur un ensemble de techniques de production, de combinaisons de facteurs, invariables de t^1 à t^{1+n}

2. L'entreprise, agent concret de régulation

Le marché centralisé supprime l'entreprise comme médiateur social de la circulation des choses. Or, l'entreprise est un terme obligatoire, un passage obligé de cette circulation.

Les conditions techniques, que seules prend en compte le marché centralisé, n'établissent que des contraintes globales : pour x tonnes de sucre, il faut y tonnes de betteraves, etc... La détermination concrète des coefficients de production se fait dans chaque unité de production au vu des réalités sociales qui la constituent localement. L'unité de production concrète, soumise à ses contraintes humaines endogènes et à son environnement social, n'est pas un laboratoire où, toujours, deux proportions d'hydrogène et une proportion d'oxygène donnent de l'eau. Elle doit combiner et les procédés

techniques et les pratiques sociales concrètes. C'est le lieu stratégique de l'activité économique.

Le marché centralisé pourrait dire que pour avoir du pain, il faut du matériel pour pétrir, des produits chimiques, un four, de l'électricité, etc... Mais cet agencement ne veut rien dire. Dans la réalité concrète, il n'existe que des boulangeries, des fabricants de levure, des fabricants de fours, des producteurs d'électricité, etc...

La réalité physique elle-même ne s'agence pas en une chaîne et un tableau de produits et coefficients, mais en un ensemble d'unités de production dont les objets sociaux et matériels diffèrent. Il *s'agit non pas de réguler une circulation de produits mais de réguler des relations entre les entreprises.*

La régulation par la circulation des quantités exclut l'intermédiation entre le centre et les agents économiques. Comme elle exclut l'intermédiation dans la fixation des combinaisons productives, elle exclut également l'intermédiation financière. Les entreprises et les banques ne sont plus alors que des appendices administratifs du centre, chargés de concrétiser et comptabiliser la circulation de matière et la circulation de crédit.

Pour que les entreprises et les autres agents puissent jouer valablement leur rôle de médiation entre les pressions des acteurs sociaux de base et la volonté d'accumulation dirigée du centre, il faudrait qu'elles deviennent le lieu de manifestation des contraintes attachées aux différents équilibres. Si tel est le cas, alors la technique de production devient variable et les combinaisons de facteurs sont assurées par l'entreprise en fonction de ses contraintes locales. En réalité, même dans le cadre d'un plan sous forme de marché unique centralisé sans intermédiation, les entreprises ont toujours joué ce rôle. L'expérience algérienne montre que l'entreprise, prise entre le marteau du plan et l'enclume des stratégies des acteurs sociaux de base, a toujours été un lieu de médiation dont la sensibilité était variable aux injonctions du centre ou à celles des acteurs sociaux.

Beaucoup d'observations montrent que l'entreprise, tout en se situant comme outil de réalisation de certains objectifs d'accumulation centralisés, a adapté ses techniques de production et combinaison de facteurs aux pressions locales. Aucune entreprise, ou presque, n'a mis en oeuvre son capital conformément à la composition organique prévue par le constructeur. On a parlé de sureffectifs de travailleurs, de pléthore administrative, de sous-emploi des capacités des machines, d'investissements pirates, etc... L'entreprise a mis en oeuvre sa propre combinaison de facteurs adaptant la technique de production aux pressions des acteurs sociaux de base.

L'entreprise a également été lieu de la formation de taux de salaires diversifiés, correspondant à des équilibres de forces locaux. Outre les classifications en postes variant d'ici à là en fonction des pressions locales, les avantages en nature qui modulent le temps de travail *respect des horaires et de l'exercice effectif du travail* ou la

consommation *logement, transport, soins médicaux, cantine, coopérative de consommation, distribution privilégiée de produits de l'entreprise, etc...* sont, le plus souvent, rattachés à une entreprise et varient d'une entreprise à l'autre. Le taux de salaire n'est pas conforme à l'équilibre prévu par le marché centralisé du travail mais correspond à l'équilibre obtenu dans l'entreprise.

La consommation et les prix centralisés ont été modulés localement en fonction des entreprises et des réalités locales. Certaines entreprises ont pu faire respecter sur le marché le prix centralisé des biens, d'autres n'ont pas pu le faire. Pour une même entreprise, il y a eu effectivité des prix centralisés pour certains biens qu'elle produit et pas pour d'autres. L'exemple le plus évident est celui de la S.N.T.A. qui n'arrive pas à rendre effectifs les prix centralisés de tous ses tabacs. Selon donc la marge d'action que lui laissent le marché centralisé et l'action décentralisée des forces sociales locales, l'entreprise contribue à la formation de prix différents de ceux de l'équilibre centralisé impératif.

Investissement régulé et investissement régulateur

La pratique concrète montre donc que l'entreprise, même dans le cadre d'un marché centralisé impératif, est en réalité un lieu d'intermédiation économique et social stratégique. C'est son action qui fait apparaître les valeurs réelles des variables déterminant l'équilibre.

Le choix est donc entre :

- 1) un marché centralisé impératif qui, dans son effectivité, se heurte aux pratiques sociales modifiant constamment les conditions de son équilibre et créant des écarts multiples entre la cohérence centralisée et le résultat de l'action des acteurs sociaux concrets.
- 2) une régulation s'appuyant sur une médiation par l'entreprise entre les exigences centralisées et les stratégies des acteurs sociaux de base. Ce type de régulation permet de faire révéler les variables déterminantes par la réalité de la confrontation entre ces deux exigences dans ce cadre organisé qu'est l'entreprise. La centralisation du marché peut alors se faire sur des bases plus réalistes, en intégrant le résultat des actions sociales de base.

Cette régulation par l'entreprise suppose que la technique de production ne soit plus considérée comme donnée, que l'entreprise peut et doit adapter sa technique aux conditions sociales de sa performance. L'investissement est alors un résultat dialectique entre les exigences centrales et les actions sociales. S'il n'est plus un à priori soumettant la société, mais un résultat de la vie sociale, l'investissement devient régulateur de cette vie sociale. L'action sociale de base n'a plus pour objet de modifier un volume d'investissement fixé ex-ante, mais *d'accoucher* d'un volume obtenu ex-post, dans le cadre d'une médiation sociale dans l'entreprise. D'une stratégie des acteurs sociaux de base faisant pression pour réguler l'investissement et la consommation, on passe à un investissement et une consommation, résultats de cette stratégie. L'entreprise devient alors l'outil privilégié de cette régulation, par

médiation de la rencontre des exigences centrales et des stratégies sociales de base.

De ce fait, les variables de répartition - taux de salaire et taux d'intérêt - qui exprimaient les pressions sociales, et qui se déterminaient en dehors du marché centralisé, modifiant ainsi ex-post l'investissement centralisé impératif, deviennent des paramètres authentiques de la régulation, et ne sont plus des résultats et des résidus conséquents d'un calcul à priori. Ils se transforment en une expression des compromis nécessaires réalisés par l'entreprise, entre la cohérence du marché unique centralisé et la tendance des acteurs sociaux à la décentralisation de ce marché. L'entreprise se présente alors et agit effectivement comme le lieu de résolution d'une double régulation : celle par le marché centralisé unique et celle par les marchés décentralisés.

Notes

[*] Professeur agrégé, l'ISE d'Oran. Directeur de recherche au CREAD.

[**] Qui s'identifierait à la plus-value.